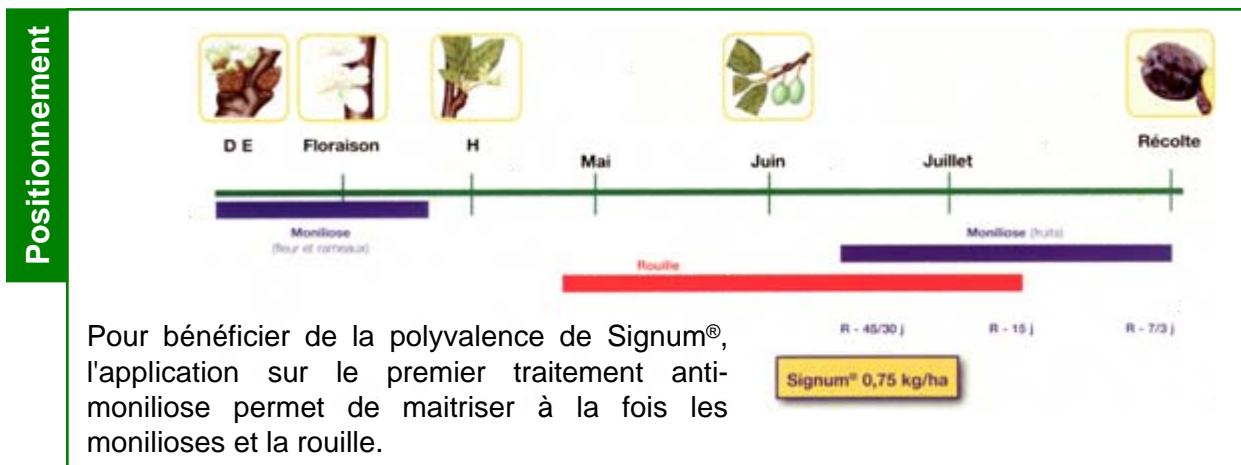


Boscalid et Pyraclostrobine : deux molécules au profil complémentaire pour maîtriser les maladies

- **Un large champ d'activité** contre les maladies du feuillage et des fruits (au verger comme en conservation). S'applique au verger.
- **Une efficacité régulière et de haut niveau**
- **Une bonne résistance au lessivage** par les pluies
- **Deux molécules à modes d'action originaux** = prévention des résistances
- **Une excellente sélectivité** tant vis-à-vis des fruits que de la végétation
- Le respect des arthropodes auxiliaires = **adapté à la lutte intégrée**

Comment l'utiliser ?

Doses	Culture	Maladie	Dose	Nb de traitements	DAR
	Prune	Moniliose sur fruits	0,75 kg/ha	2 par an	3 jours
		Rouille	0,45 kg/ha	2 par an	3 jours





Efficacité et Polyvalence :

En réunissant les propriétés du boscalid et de la pyraclostrobine, Signum® apporte un progrès majeur contre les maladies les plus préjudiciables des arbres à noyaux

- Double action** : l'association de deux composants efficaces chacun contre la plupart des champignons visés permet d'accroître leur action et d'atteindre de hauts niveaux d'efficacité, ceci avec une grande régularité.
- Polyvalence** : le vaste champ d'activité des deux molécules permet de protéger les récoltes contre l'agression de plusieurs maladies importantes des fruits à noyaux : *Monilia laxa*, *Monilia fructigena*, *Podosphaera pannosa* (oïdium du pêcher et de l'abricotier), *Tranzschelia pruni spinosae* (rouille du prunier).

La molécule boscalid présente une activité spécifique sur un nombre important d'espèces de champignons pathogènes : *Monilia spp.*, *Wilsonomyces*, *Blumeriella*, *Gnomonia*, *Venturia sp.*, *Colletotrichum*, *Botrytis*, *Rhizopus*, *Tranzschelia*, *Podosphaera spp.*, *Taphrina*.



Fiche d'identité

- Signum** : marque déposée BASF
- Autorisation de vente** : n° 2060084
- Composition** : 267 g/kg de boscalid + 67 g/kg de pyraclostrobine
- Formulation** : granulés dispersables (WG)
- Conditionnement** : bidons de 1 kg et 5 kg
- Classement toxicologique** : N : dangereux pour l'environnement aquatique. R50/53 : très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.
- Délai d'emploi avant récolte** : prune : 3 jours
- Distance aux points d'eau** : respecter une zone non traitée (ZNT) de 50 m.
- Délai de rentrée** : 6 heures
- Protection de l'utilisateur lors de la préparation** : dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, port de gants en nitrile ou néoprène EN 374, lunettes de sécurité ou visière EN 166, masque anti-poussière de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtements de travail de niveau de protection 4.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande le procédé Osmofilm®

* Marque déposée Sté PANTEX France

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.bASF-agro.fr
Une question de santé	MSA	N° Vert 0 800 887 887 N° vert, ouvert depuis le 1er juillet
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr